EXPERTS-COMPTABLES

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Les experts-comptables sont assujettis à des obligations de vigilance et de déclaration, dont le respect est contrôlé. Cette journée présente le dispositif complet et le décline en procédures applicables au cabinet.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Experts-comptables, associés, correspondants

PRÉREQUIS
Aucun. dossiers et au portefeuille clients du cabinet.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le cadre des obligations de lutte contre le blanchiment.
- Mettre en œuvre les mesures de vigilance à l'entrée en relation et en cours de mission.
- Identifier le bénéficiaire effectif et conserver les justificatifs.
- Reconnaître les situations conduisant à une déclaration de soupçon.
- Organiser le dispositif interne et former les collaborateurs.

03 Programme détaillé

M1 Le cadre des obligations · 2 h 00

- Ce qui est attendu du cabinet.
- Notions de blanchiment et de financement du terrorisme.
- Assujettissement de la profession et étendue des obligations.
- Rôle du correspondant et du déclarant désignés.
- Atelier : Positionner le dispositif du cabinet au regard des obligations.

M2 Vigilance et identification · 2 h 30

- La vigilance au quotidien.
- Identification du client et vérification de l'identité.
- Bénéficiaire effectif : recherche et conservation des éléments.
- Vigilance standard, allégée et renforcée.
- Atelier : Constituer le dossier de vigilance de deux clients.

M3 Soupçon et déclaration · 2 h 30

- Savoir quand et comment déclarer.
- Éléments constitutifs du soupçon.
- Procédure de déclaration et confidentialité.
- Conservation des documents et traçabilité des analyses.
- Atelier : Analyser trois situations et justifier la décision de déclarer ou non.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports courts, ateliers et mises en situation.
• Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
• Fiches-outils, modèles et plan d'action.
• Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• Analyse du besoin et recueil des attentes.
• Évaluation continue pendant les ateliers.
• Évaluation des acquis en fin de formation.
• Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La formation professionnelle permanente doit rester cohérente avec les missions, les responsabilités et les besoins du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr